

Caen-La-Mer

Plaider en 180 secondes, le défi de lycéens

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 23 décembre 2017

262 mots



Derrière le candidat, le temps s'écoule de façon inexorable. - Crédit Ouest-France

Pour le Concours 180 secondes pour les Droits de l'homme, des lycéens de Malherbe ont plaidé, sur scène, une cause.

L'exercice n'est pas facile : plaider une cause en trois minutes. C'est ce qu'ont fait les finalistes du lycée Malherbe lors du Concours 180 secondes pour les droits de l'homme.

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, les élèves volontaires, de la seconde à la terminale, toutes sections confondues, ont d'abord choisi un thème. Ensuite, avec l'aide de leurs professeurs, ils ont écrit et mis en forme pour faire tenir le tout en 3 mn. C'est la troisième année que ce concours est proposé aux élèves, sorte d'antichambre du Concours de plaidoiries du Mémorial de Caen. En plus de l'investissement dans une cause humanitaire, l'apprentissage de l'expression a permis à nombre d'élèves de se révéler. Pour la finale 23 groupes ont présenté au jury (élèves, proviseur, conseiller d'éducation, professeurs) leur travail : esclavage, violences faites aux femmes ou aux enfants, harcèlement, illettrisme...

Les gagnantes sont Marylène Vallet et Marie Levivier qui ont défendu des jeunes filles au Népal, victimes d'une tradition multiséculaire qui fait d'elles d'abord, des déesses coupées du monde puis à la puberté, des femmes abandonnées.